Département : CREUSE **Arrêté n°238-2022**
Canton : LA SOUTERRAINE
Commune : LA SOUTERRAINE

LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,

VU l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,

VU l'article R.610-5 du code pénal,

VU la demande présentée par la société SPIE - représentée par Monsieur COUTY Alain Avenue Emile Genevoix - 23800 DUN LE PALESTEL, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'effectuer des travaux de reprises de branchements ENEDIS, rue du Coq, du lundi 26 septembre 2022 à 08 h 00 au vendredi 21 octobre à 18 h 00.

CONSIDERANT que ces travaux ne doivent pas porter atteinte à la sécurité de la voie publique et qu'ils nécessitent la mise en place d'une réglementation de la circulation et du stationnement.

ARRETE

Article 1 : Les travaux décrits dans la demande susvisée sont autorisés sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

Article 2 : Pendant la durée du chantier, la chaussée sera rétrécie et la circulation sera alternée par feux tricolores (plan ci-joint). Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Article 3 : Toute la signalisation réglementaire sera mise en place par le demandeur et sous sa responsabilité conformément à la réglementation en vigueur. Le demandeur devra prendre toutes les mesures de sécurité tendant à prévenir tout accident pouvant résulter de ces travaux.

Article 4 : Madame la lieutenante de la Communauté de Brigade de Gendarmerie et Monsieur Le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le sept septembre deux mille vingt-deux.

Destinataires :
- Le Maire de La Souterraine,
- Madame la Lieutenante de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,
- Entreprise SPIE, Monsieur COUTY Alain.

MAIRIE DE LA SOUTERRAINE (Creuse)

Le Maire,

Etienne LEJEUNE

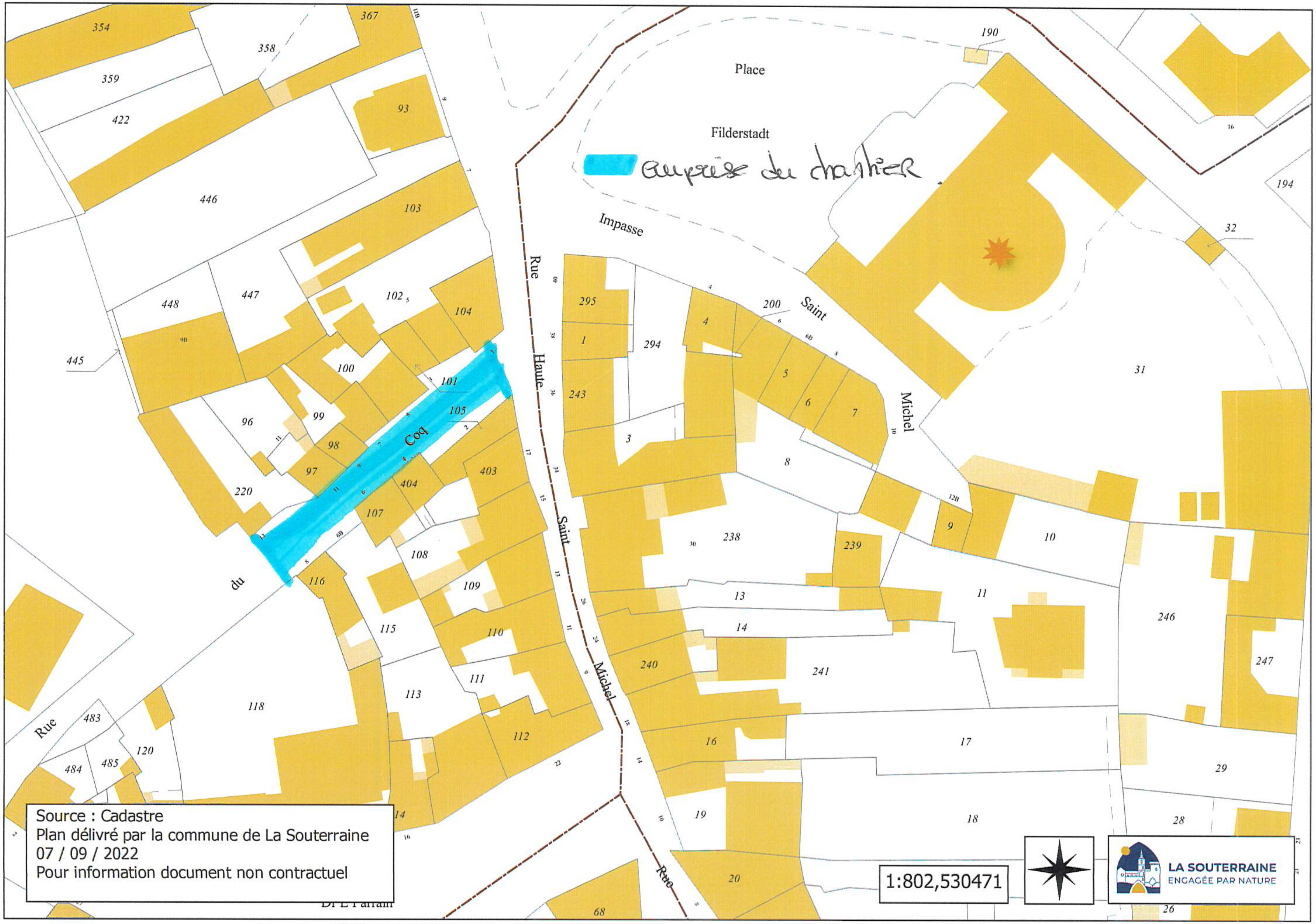
Place
Filderstadt
Emprise du chantier
Impasse
Rue Haute Saint Michel
Saint Michel
Coq
du
Rue
Rue
Source : Cadastre
Plan délivré par la commune de La Souterraine
07 / 09 / 2022
Pour information document non contractuel
1:802,530471
LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE